



Dossier suivi par : AQ/JF

Objet : stage de plongée de l'association sportive aux îles Glénan

Date : 16/05/2019

Aux représentants légaux des
élèves concernés

Madame, Monsieur,

Un stage de plongée aux îles Glénan est organisé par l'association sportive du lycée de l'Aulne. Si votre enfant est intéressé (e)voici les informations nécessaires.

Par ce courrier, nous voulons vous donner des informations matérielles et financières concernant ce stage de plongée sous marine

Il se déroulera du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2019 sur l'**Archipel des Glénan**. **Les élèves participants devront s'organiser pour récupérer leurs cours.**

Nous serons hébergés par le centre international de plongée des Glénans. (CIP)

Ce voyage sera encadré par M. Alain QUIDEAU, enseignant EPS et M. Gilles Le Bail enseignant ESC.

Vous trouverez en pièce jointe le budget prévisionnel de ce voyage.

La participation des familles est d'un montant de 246.50€. Ce montant est diminué pour les demi-pensionnaires et les internes par le reversement de pension du lycée.

Une action vente d'échalotes sera organisée à la rentrée: Tous les participants à ce stage pourront vendre 4 sacs de 5kg d'échalotes ce qui leur rapportera 60€ et diminuera ainsi le montant de ce stage pour eux.

Cette participation peut sûrement encore baisser et toutes les autres idées et contributions qui permettront de réduire la part des familles sont les bienvenues.

Nous vous rappelons également que le règlement intérieur du Lycée s'applique à ce voyage. Nous comptons donc sur « la bonne conduite » de chacun.



Pour ce voyage, chaque élève doit avoir :

- Une Assurance Responsabilité Civile / individuelle accident (normalement fourni lors de la rentrée)
- **LE CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PLONGEE SOUS MARINE EST IMPERATIF**

NOUS VOUS DEMANDONS UN PREMIER VERSEMENT DE 100 EUROS A L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE DE L'AULNE POUR LE 30 JUIN 2019; le versement du solde se fera au 20 Septembre 2019.

Nous vous remercions de nous faire parvenir, votre autorisation à l'aide du bulletin ci-joint, complété et signé et accompagné du règlement.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'organisateur
A. QUIDEAU

La Proviseur adjoint
J. FIEVRE

BULLETIN REPONSE A RETOURNER POUR LE 30 JUIN 2019
A L'attention de M. QUIDEAU

Je soussigné,

père, mère, tuteur légal de l'élève

- autorise,
- n'autorise pas

A participer au participer au stage de 5 jours sur l'Archipel des GLENAN, du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2019

Souhaite récupérer mon enfant :

- à Concarneau
- au Lycée

Date :

SIGNATURE :

ORGANISATION MATERIELLE DU STAGE

- **Dates** : Départ : le lundi 30 septembre à 13 h 00 du lycée
Retour : le vendredi 04 octobre à 16 h au lycée
- **Association support**
C.I.P des Glénans (Centre International de Plongée)
BP 2529185 - CONCARNEAU
Téléphone : 02-98-50-57-02
Sur l'Archipel : 02-98-50-79-99
- **Accompagnateurs** : Alain QUIDEAU, professeur EPS
Gilles Le BAIL, professeur ESC
- **Transport** : Bus

BUDGET PREVISIONNEL - STAGE GLENANS 2019 -

Dépenses			Recettes		
Stage pack découverte	78€/jour*20p*3,5j	5460	Aide à L'AS du Conseil régional		1000
Restauration lundi soir	10€*20p	200			
Séjour accompagnant	20€*2*4	160	Participation AS		200
Adhésion association groupe CIP		10	Participation des familles**		246,5*20 4930
Transport		360	interne		*
Petit matériel		100	DP		*
			externe		*
			Participation Lycée		160
TOTAL		6290	TOTAL		6290

*Interne : 214,9€ participation des familles+31,60€ reversement pension (7,92*4j)

Demi Pensionnaire : 234.9€ participation des familles+ 11.60€ reversement pension (2.9*4j)

Externe : 246.5€ participation des familles

**Baisse de la participation des familles par la vente d'échalote: 60€